

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2022
Séance du 6 octobre 2022**

N° 27

**Objet : Demande de subvention
FNADT ingénierie pour le
renforcement et le
développement de l'offre
touristique du territoire**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le six du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de septembre 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO

Etaient présents :

ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à GONCALVES Gilles
JOUVES Marc a donné pouvoir à AUZET Guy
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
TRABUC Nicolas, a donné pouvoir à PROUST Brigitte

Etaient excusés :

ACCIAI Bruno	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	POURCEL Simone
CHABAL CALVI Nadia	PRIMITERRA Geneviève
CROZALS Florent	QUENETTE Pascale
FLORES Sylvain	REBOUL Childéric
ISOARD Christian	UGHETTO Wendy
LAQUET Laura	

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

A la suite de la délibération du Conseil d'agglomération du 30 juin 2021 de s'engager dans un Contrat de ruralité, de relance et de transition écologique (CRTE), ce dernier a été signé le 7 juillet 2021 entre la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, Provence Alpes Agglomération, la Banque des territoires, l'ADEME, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le CEREMA et les trois chambres consulaires. Pour rappel, ce contrat, proposé pour une durée de six ans (2021-2026), a vocation à organiser l'intervention financière de l'État sur le territoire de l'agglomération. Son plan d'action est structuré autour de 4 axes : transition énergétique et écologique, solidarités territoriales, tourisme durable et attractivité économique.

Dans l'axe 3 sur le tourisme durable, l'agglomération a inscrit deux projets structurants :

- l'amélioration de l'attractivité de la station thermale de Digne-les-Bains par la modernisation de ses installations ;
- le développement de l'UNESCO Géoparc notamment par la restructuration du Musée Promenade.

Le premier a été inscrit dans la convention territoriale du Contrat d'avenir et bénéficie dès à présent d'un soutien conséquent de l'État via le FNADT-Rebond, Avenir Montagnes Investissement et la DSIL.

Le second a d'ores et déjà bénéficié d'un accompagnement par l'ANCT et Atout France dans le cadre du Plan de relance. Cette étude a mis en lumière le besoin de restructuration du Musée Promenade mais aussi ceux de développer la communication, les expériences visiteurs et les partenariats locaux (Géopartenaires).

Afin de mener à bien ces projets ambitieux visant à la qualification et au développement touristique de ces deux équipements structurants, Provence Alpes Agglomération a aujourd'hui la possibilité de solliciter une aide du FNADT pour de l'ingénierie qui permettait de renforcer temporairement ses équipes Bâtiment et Géoparc.

Il vous est proposé :

- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à solliciter le soutien du FNADT sur de l'ingénierie touristique afin de mener à bien les opérations inscrites dans l'axe 3 du CRTE.
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

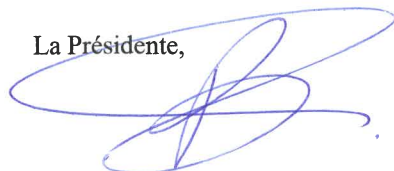
A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Gilbert REINAUDO

PUBLIE LE :

18 OCT. 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com